



Coef et qualification ne corespond pas

Par **electric 22**, le **23/07/2014** à **18:26**

Bonjour, je travail depuis près de 4 ans dans la meme entreprise et je me ss rendu compte que le coef et le niveau de qualification a l'Embauche ne correspond pas je ss a un NIVEAU I POS I alors que j'ai un titre professionnel d'equivalence CAP est ce légal ? Si oui a quoi sert mon diplome? depuis 4 ans le NIVEAU n'a pas changé j'ai besoin d'avis que faire? merci

Par **P.M.**, le **23/07/2014** à **19:44**

Bonjour,
C'est la classification de la Convention Collective applicable qui détermine le niveau, la position et le coefficient éventuellement en fonction du diplôme obtenu et que l'employeur doit respecter...